Dossier No : 23717452

Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées

Organisme : DREAL

Déposé le : 16 avril 25 16:10

Identité du demandeur

Email : associationerina@gmail.com

: LOGE

Civilité : Mme

Prénom : Sarah-Lou

Formulaire

Nom

La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'obtenir une position officielle de l'administration
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services instructeurs.

Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées.

Nom du projet

Demande d'autorisation de transport des mammifères sauvages dans le cadre de l'ouverture du centre de soins Erina

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

87 - Haute-Vienne

Activité principale

Demande à caractère scientifique

1. Porteur de projet

Le demandeur est...

une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET : 92263764000025

SIRET du siège social :

92263764000025 Dénomination

ERINA

Forme juridique : Association déclarée

Libellé NAF : Autres organisations fonctionnant par adhésion

volontaire Code NAF : 94.99Z

Date de création : 25 octobre 2022

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) :

Code effectif :

Numéro de TVA intracommunautaire

: FR84922637640

Adresse : ERINA

MAIRIE

54 RUE SAINT-ELOI

87270 CHAPTELAT

FRANCE

Adresse

9 Rue de la Libération 87640 Razès

Code INSEE:

87122

Code Postal:

87640

Département :

87 - Haute-Vienne

Nom du représentant

LOGE

Prénom du représentant

SARAH-LOU

Qualité du représentant

Capacitaire, présidente et fondatrice d'Erina

Numéro de téléphone de contact

07 44 95 08 99

Adresse mail de contact

associationerina@gmail.om

2. Description synthétique du projet

Dans le cadre de son activité de soins, Erina a pour objectif d'accueillir, soigner et réhabiliter les mammifères sauvages locaux retrouvés malades, blessés ou orphelins, en vue de leur réintroduction dans leur milieu naturel. Le centre de soins en cours d'ouverture vise à couvrir prioritairement les départements suivants, actuellement sans structure dédiée aux mammifères sauvages :

- Haute-Vienne (87),
- -Creuse (23),
- -Corrèze (19),
- -Dordogne (24).

Ainsi que des départements dépourvus de centres de soins à la suite de fermetures administratives :

- -Indre (36),
- -Allier (03),
- Puy-de-Dôme (63),
- -Cantal (15).

Le centre de soins Erina pourra également soutenir les structures existantes en période de saturation en haute saison, ou transférer des animaux vers ces structures si son établissement est complet, en couvrant le transport des animaux provenant des départements suivants :

- -Vienne (86),
- -Charente (16),
- -Deux-Sèvres (79),
- Charente-Maritime (17),
- -Gironde (33),
- -Landes (40),
- Pyrénées-Atlantiques (64),
- Lot-et-Garonne (47),
- -Loir-et-Cher (41),
- Cher (18),
- -Indre et Loire (37).

Il peut arriver également que l'équipe de l'association Erina soit dans l'obligation de transférer des espèces pour lesquelles son centre de soins ne dispose pas des autorisations nécessaires à leur prise en charge par manque à ce jour d'infrastructures adaptées, telles que le Chevreuil européen ou la Loutre d'Europe. Dans ces situations, l'équipe de l'association Erina pourra transporter ces animaux vers des structures habilitées, comme le centre de soins de la LPO Aquitaine situé à Audenge (33) équipé d'un enclos pour les chevreuils européens.

C'est dans ce contexte d'ouverture imminente du centre de soins Erina que nous déposons notre demande d'autorisation de transport des mammifères sauvage.

Le projet se situe au niveau...

d'une ou plusieurs régions

Nom de la région

Nouvelle-Aquitaine

Nom de la région

Auvergne Rhône Alp

Nom de la région

Centre Val de Loire

3. Justifications de la demande de dérogation

Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet

Le projet vise l'autorisation de transport de mammifères en détresse dans le cadre de leur prise en charge dans un centre de soins.

Les animaux seront donc déplacés de manière temporaire afin de leur prodiguer les soins nécessaires afin de leur permettre un retour à la vie sauvage.

Il n'existe aucune alternative possible étant donné la nature du projet. Seuls les centres de soins sont habilités à prendre en charges les animaux sauvages en détresse et cela nécessite donc un transport de l'espèce de sa zone de découverte vers le centre de soins. De plus, au cours de son séjour en centre de soins, l'animal pourra également être transporté chez le vétérinaire afin d'y prodiguer des soins le cas échéant. Une fois rétabli, le retour à la vie sauvage nécessitera également un transport "retour" vers son territoire d'origine.

Le centre de soins Erina, situé en Haute-Vienne (87) va rayonner sur plusieurs départements voisins, qui sont actuellement dépourvus d'une telle structure. En effet, il n'existe pas de centre de soins dédié aux mammifères sur les départements voisins que sont la Creuse (23), la Corrèze (19) ou encore la Dordogne (24).

Il sera également parfois nécessaire de réaliser des transports d'animaux sauvages vers des destinations plus éloignées (autres centres de soins) en lien avec les capacités des centres de soins limitrophes.

Motif de la dérogation

Pour la protection de la flore et de la faune et la conservation des habitats naturels

Synthèse des éléments justifiant le motif de la dérogation

La demande de dérogation est nécessaire au fonctionnement du centre de soins étant donné que des animaux en détresse lui sont confiés d'une zone géographique importante dans un objectif de les soigner et les relâcher à nouveau dans leur milieu d'origine.